

BIOGRAPHIES & MYTHES HISTORIQUES

DAGOBERT



Dominique Petit

ellipses

CHAPITRE 1

LA GAULE ROMAINE ET LES BARBARES

En 1653, à Tournai, un ouvrier dégage par hasard un tombeau. On y découvre un anneau gravé du buste d'un homme aux cheveux longs et d'une inscription latine. Ce guerrier est Childéric, père de Clovis et ancêtre direct de Dagobert. Cet anneau est donc à la fois celui d'un roi germanique et d'un général romain. Comprendre la Gaule sous Dagobert, c'est d'abord mesurer qu'elle est l'héritière de cinq siècles de domination de Rome. La civilisation romaine a, en effet, laissé des marques tellement profondes qu'il convient d'en présenter quelques grands traits qui se maintiennent jusque sous le règne de Dagobert.

LE DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF

« *L'ensemble de la Gaule est divisé en trois parties* » écrit Jules César au début des Commentaires sur la Guerre des Gaules. Cette distinction a pu être critiquée car elle n'est pas, à coup sûr, celle que les Gaulois avaient de leur monde. Mais ce regard a néanmoins l'avantage de planter un cadre géographique que limitent des frontières. Du sud vers le nord, selon César, se situe l'Aquitaine qui va des Pyrénées jusqu'à la Garonne,

puis vient la Gaule celtique qui, à proximité de la Seine et de la Marne, laisse la place à la Gaule Belgique qui s'arrête sur le Rhin. L'administration romaine, sous Auguste, reprend cette classification avec toutefois quelques modifications. L'Aquitaine voit sa limite septentrionale déplacée jusqu'à la Loire ; la Belgique conserve ses délimitations césariennes pendant que la Gaule celtique qui courait de l'Armorique aux montagnes de l'Helvétie, reçoit le nom de Lyonnaise. César ne mentionne cependant pas, et pour cause, la Gaule transalpine qui avait été conquise dès 121 av. J.-C. et qui devient ensuite la province de Narbonnaise.

Chaque province se divise en cités (*civitates*). Et, même si production et population sont en majorité rurales, la civilisation gréco-romaine est urbaine. Elle se fonde sur la cité c'est-à-dire un chef-lieu qui organise un territoire. Il y a certes de multiples nuances à cette définition mais ce trait civilisationnel permet de distinguer les Gréco-Romains des Barbares (entendons les étrangers). Cette forme de romanisation se construit à partir des Gaulois vaincus. En effet, ils appartiennent à des peuples divers qui vivent sur un territoire. L'administration romaine a tout simplement repris chacun de ces espaces pour en faire le territoire de la cité. Une agglomération plus importante devenait le chef-lieu de cité, comme cela fut le cas, par exemple, de la cité des Ambiani avec Samarobriva (auj. Amiens). Parfois, les autorités romaines ont préféré déplacer le centre de gravité de la cité pour des raisons de sécurité, comme on le voit avec Bibracte (auj. Mont Beuvray) chez les Eduens au profit d'une localité qui reçut le nom d'Augustodunum (auj. Autun) ou encore avec Gergovie, abandonnée au profit d'Augustonemetum (auj. Clermont-Ferrand). Le reste de l'espace se partage en *pagi* (pays) où se trouvent grands domaines, bourgades (*vici*), et petites exploitations occupées par des esclaves ou des libres.

Ces deux échelons administratifs sont essentiels. C'est là que se situent les pouvoirs locaux et intermédiaires. Dans la province, c'est le gouverneur, nommé par Rome, qui occupe le premier plan. Il est en charge de la justice, de la levée de l'impôt et de la sécurité. Il réside dans le chef-lieu de la province qui est aussi un chef-lieu de cité. C'est le cas de Reims (Durocortorum) ou de Lyon, fondée par les Romains peu après la conquête, pour la province du même nom. Cette dernière acquiert rapidement un rôle de première importance. Elle devient, en effet, la capitale des Trois

Gaules, et accueille un sanctuaire commun à ces trois provinces où des délégués de toutes les cités viennent chaque année célébrer leur adhésion au pouvoir impérial et lui adresser quelques requêtes.

Le gouverneur entretient également des contacts avec les aristocraties locales, celles que l'on retrouve à la tête des cités, réunies au sein des curies ce qui leur vaut le nom de *curiales* ou de *décurions*. Il est vrai que les agents du gouverneur sont peu nombreux et on compte sur le concours des élites traditionnelles. Bien vite, ces familles reçoivent la citoyenneté romaine et adoptent un mode de vie calqué sur Rome ; résidences rurales ou urbaines construites à la manière des puissants italiens ; participation à la culture latine par un enseignement conforme aux usages romains ou encore construction dans leur cité sur leurs deniers personnels de monuments à l'image de Rome (forum, thermes, aqueducs...). Elles se font donc actrices de la *res publica* en assurant la gestion des impôts, de la justice et de la sécurité sur le plan local. De tout cela, elles retirent des avantages : lever droits et taxes autorise à en conserver une partie, mais confère surtout du prestige, celui qui permet de gravir l'échelle sociale. Parmi ces familles, certaines sont très riches, influentes et participent à des réseaux qui peuvent s'étendre jusqu'au cœur du pouvoir impérial.

LES FRONTIÈRES

La conquête césarienne a amené les légions jusque sur le Rhin. Il y eut bien des tentatives pour conduire les aigles romaines plus loin mais elles échouèrent. *In fine*, une frontière fixe s'établit le long du Rhin et un peu plus loin sur le Danube. Il existe cependant un espace entre les deux fleuves qui dessine un rentrant par où des incursions de peuples barbares pouvaient avoir lieu. Afin de mettre à l'abri les populations locales, une ligne de camps militaires s'est progressivement édifiée reliant le Rhin au Danube. Cet espace ainsi clos prit le nom de Champs décumates.

De la mer du Nord au haut Danube, s'égrènent des camps militaires où s'abritent les troupes chargées de surveiller cette frontière ou *limes*. Ces camps sont reliés par des routes, elles-mêmes protégées par des palissades

et régulièrement des tours de guets sont érigées de façon à assurer un contrôle constant de la frontière. Ces implantations militaires deviennent des centres de vie d'autant que les légionnaires en fin de service s'installent fréquemment à proximité de leurs anciens casernements. De quelques-uns de ces camps, naissent des cités dont l'une des plus connues est Cologne là où Agrippine, fille de Germanicus a vu le jour. De ces camps, rayonne aussi la civilisation romaine.

L'armée tenait donc dans ces lieux une place considérable. Pour mieux répondre aux nécessités locales, deux nouvelles provinces sont créées à partir de la Belgique : Germanie inférieure vers les bouches du Rhin et Germanie supérieure, dans laquelle se situent les Champs décumates. Ici, le gouverneur ajoutait, à ses responsabilités habituelles, la fonction de légat d'Auguste (commandant en chef des légions et des troupes auxiliaires). Il lui faut tenir les voisins turbulents en respect, empêcher les tentatives d'incursion et parfois lancer des expéditions de représailles ou encore négocier et souvent préférer un accord toujours moins coûteux qu'une guerre.

À ce rapide tour d'horizon du corps géographique, il manque le réseau routier qui en est le système nerveux. S'il est passé à la postérité pour être centré sur la Ville éternelle où mènent tous les chemins, il est d'abord nécessaire aux déplacements de troupes et à leur ravitaillement. Ainsi s'explique le choix d'un tracé rectiligne tant que possible. Les routes solidement construites en général sur plusieurs couches d'éléments différents (*via strata*) et couronnées par un dallage de blocs de pierre locale, souvent calcaires dans la moitié nord de la Gaule (*via calciata*), reliaient aussi les villes importantes. Les voyageurs, les ambassades y circulaient en s'arrêtant dans les relais qui servaient aussi au *cursus publicus*. Quand bien même le transport par la voie d'eau reste le plus commode et d'un meilleur rapport, les commerçants utilisent également ces routes. L'entretien en incombait généralement aux autorités locales tant des cités que de la province.

CITOYENS ET CONTRIBUABLES

Cette armée, garante de la « *pax romana* », a un coût très élevé. Pour financer ses besoins, l'impôt est essentiel. Dans chaque cité, les magistrats locaux ou de riches particuliers sont en charge de cette collecte. Pour comprendre ce système, il faut revenir sur une notion juridique du temps qui distingue ce que l'on appelle propriété éminente et propriété utile. Le propriétaire utile est comparable à un propriétaire tel qu'on l'entend de nos jours ; le propriétaire éminent dispose d'un droit qui se fonde sur l'exercice de la puissance publique, à cette époque, l'empereur. C'est ce dernier qui, en vertu de ce droit, prélève les impôts. Or, dans la pratique, cette tâche est confiée à des personnes privées (membres des curies ou non) sur un espace donné.

Ce notable que l'on qualifie de *dominus* prélève la *capitatio* sur les individus et la *jugatio* sur les terres. Il a la possibilité pour rentrer dans ses frais, de garder un surplus qui pèse évidemment sur les imposables. En principe, l'impôt est payable en monnaie ; dans la réalité, il était possible de s'en acquitter par des livraisons de produits voire par des travaux. Des enquêtes régulières permettent d'asseoir l'impôt sur des bases renouvelées et, en théorie, honnêtes puisqu'il y a toujours des risques de corruption. Toutefois, ce système fonctionne grâce à un équilibre à peu près assuré entre recettes et dépenses. De plus, l'évergétisme, pratique qui consiste à assurer des loisirs (jeux, accès aux bains ou plus simplement nourriture) pour les populations modestes par les notables locaux, permet le maintien de la hiérarchie sociale autant qu'il la met en valeur. Cela contribue à expliquer qu'il n'y a pas de contestations majeures au cours des deux premiers siècles de notre ère.

LA CRISE DU III^E SIÈCLE

Du dernier empereur de la dynastie des Sévères (234) à l'avènement de Dioclétien (285), l'empire romain est confronté à des changements profonds qui annoncent le haut Moyen Âge. On assiste à un enchaînement de difficultés. Les migrations gothiques qui ont lieu loin derrière le limes

ont un effet de proche en proche jusque sur les peuples qui vivent le long des frontières et subissent les pressions de nouveaux voisins. À Rome, on ne sait pas que, ce qui se joue là, aura des conséquences énormes pour l'empire; on y voit des guerres frontalières habituelles. C'est le cas sous le règne de Marc-Aurèle dans la deuxième moitié du II^e siècle, lorsque les Quades et leurs alliés marcomans sont une fois encore en guerre contre l'armée romaine. Pourtant à cette occasion, ils parviennent à aller au-delà des provinces frontières et avancent jusqu'en Italie où ils détruisent la ville d'Opitergium (auj. Oderzo, au nord de Venise). Ils sont heureusement refoulés puis vaincus et doivent demander la paix. La puissance de Rome a certes été rétablie, mais la capitale a été sous la menace directe des Barbares germaniques.

Au cours du III^e siècle, la pression vient de multiples directions. Les Goths arrivent sur le bas Danube d'où ils lancent des raids de pillage. Les défaites qu'ils subissent n'interrompent pas leurs expéditions. À chaque fois, des légions sont mobilisées et la frontière dégarnie attise les convoitises de nouveaux candidats au pillage. À ces peuples s'ajoute un autre danger, plus ancien celui-là. En Perse, une nouvelle dynastie s'est imposée; les Parthes ont laissé la place aux Sassanides. La guerre reprend en Orient. L'armée romaine doit désormais jouer sur plusieurs fronts. Les difficultés militaires ne restent pas sans conséquences dans le domaine politique. L'armée est revenue au premier plan et le général victorieux redevient l'*imperator* pour ses soldats. Cela ne peut que favoriser la multiplication des usurpations et par conséquent les conflits entre empereurs concurrents. Ainsi de la mort de Commode en 192 à la proclamation de Dioclétien en 284, on compte environ 70 empereurs. Lorsque Aurélien accède au pouvoir en 270, il y a, face à lui, un empire oriental centré sur la ville de Palmyre avec pour empereur Vaballath, le fils de Zénobie qui est la véritable détentrice du pouvoir. À l'ouest, c'est l'empire des Gaules où Postumus, un général, avait été proclamé empereur par ses troupes. Il semblait alors seul capable d'affronter les guerriers germaniques qui menaient des expéditions, mais il est assassiné par ses soldats en 269 et un nouvel empereur, Tetricus, est acclamé. Celui-ci n'a cependant pas l'énergie de son prédécesseur et perd ses soutiens. Il se laisse facilement vaincre par l'armée d'Aurélien et se soumet. En Orient, Aurélien met

fin à la sécession avec deux campagnes en 271 et 272. Mais en 275, il est assassiné par ses propres soldats et une nouvelle période d'usurpations ponctuées de meurtres d'empereurs suit. Le retour à l'unité se fait en 285 quand Dioclétien, proclamé l'année précédente, élimine l'empereur en titre. Il rétablit alors un équilibre par cette innovation institutionnelle qu'est la Tétrarchie, à savoir un pouvoir partagé entre quatre empereurs. Ce système collégial est toutefois très fragile car il n'empêche ni les ambitions, ni les frustrations. Après une vingtaine d'années, l'équilibre est rompu et le cycle des guerres ponctuées d'assassinats, de retournements d'alliances, est relancé. Cependant, rapidement un des compétiteurs prend le pas sur les autres. Constantin, fils de Constance-Chlore, s'empare du pouvoir en 312 après s'être entendu avec Licinius qui s'installe à Antioche dans l'Orient romain, pendant que Constantin réside à Rome. Deux empereurs, c'est encore un de trop et les relations entre les deux hommes s'aigrissent rapidement. En 324, Constantin remporte la victoire. Il est seul empereur et fonde une dynastie. Il s'installe à Byzance dont il fait Constantinople.

LE CHRISTIANISME

Constantin est resté dans les mémoires comme le premier empereur chrétien. Cette conversion a aussi le goût d'une victoire pour une religion qui a subi des persécutions. Il n'y a pas lieu de revenir ici sur les différentes natures de ces dernières mais seulement de constater que le christianisme se répand dans l'empire romain et par conséquent aussi en Gaule.

Les premières églises connues sont celles de Lyon et de Vienne. La persécution qui a lieu en 177, touche des communautés installées peut-être depuis peu. On compte parmi leurs membres un certain nombre de personnes qui portent des noms grecs ce qui renvoie à une origine orientale comme c'est le cas de l'évêque Pothin (Pothinos). On trouve aussi des marchands, façon de montrer que les routes du commerce sont aussi celles des missionnaires ce qui, en soi, n'a rien d'étonnant. Par la suite d'autres communautés apparaissent dans la documentation. Elles aussi sont urbaines mais essaient dans les campagnes proches où pourtant les cultes anciens demeurent; le temps du paysan-païen

(*paganus*) est venu. À la fin du III^e siècle, on compterait entre trente et quarante évêchés, dont Toulouse, Bordeaux au sud de la Loire et Paris, Rouen, Reims, Trèves et Cologne au nord.

Les persécutions n'ont donc pas entravé ces progrès réguliers et l'arrivée au pouvoir de Constantin ouvre de nouvelles perspectives pour le christianisme. Une rencontre avec Licinius à Milan donne lieu à des mesures concernant les chrétiens. Ce que l'on a appelé improprement « édit de Milan » fait de la religion chrétienne une religion autorisée et prévoit la restitution des biens qui appartenaient aux églises et que les persécutions avaient permis de saisir. Le christianisme est en passe de devenir religion d'État; en 392, le paganisme est interdit par l'empereur Théodose.

Constantin n'a pas seulement cherché à protéger les chrétiens. Son intérêt pour la religion le conduit à jouer un rôle dans la définition de la croyance. Déjà en 314, il était intervenu pour trouver une solution à un conflit entre évêques de la province d'Afrique. Un concile avait eu lieu à Arles pour trancher la question et éviter des troubles. Une fois seul maître du destin de l'empire, il décide de la réunion d'un concile, supposé représenter l'ensemble du monde romain, qui doit se réunir dans la ville de Nicée non loin de Constantinople. Pour cela, il met à la disposition des prélats le *cursum publicum*; c'est-à-dire le service de transport public qui détient les animaux et le matériel propres à transporter hommes, messages, produits; un moyen en principe réservé aux seuls fonctionnaires de l'empire. Cette implication trouve à nouveau sa source dans des querelles religieuses. Cette fois, c'est Alexandrie qui en est le point de départ.

Dans cette ville comme dans les autres centres chrétiens, la réflexion doctrinale autour de la Trinité et de l'Incarnation est intense. Il est vrai que le dogme n'est pas fixé et que les textes des Évangiles laissent une large place à de nombreuses interprétations. Une des questions essentielles est celle de la nature de la divinité, en l'occurrence comment concilier un monothéisme avec trois personnes que sont le Père, le Fils et l'Esprit. Le prêtre alexandrin, Arius, propose de voir dans le Fils un subordonné du Père, un être de nature différente. Cet enseignement lui vaut d'être